



Planifiez vos déplacements lors du Demi-marathon de Mont-Tremblant

(Mont-Tremblant, le 5 août 2019) – Le dimanche 11 août 2019, la Ville de Mont-Tremblant sera l'hôte du Demi-marathon de Mont-Tremblant. Pour l'occasion, quelques entraves à la circulation sont à prévoir entre 5 h et 14 h, de même que des modifications au transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT).

Centre de villégiature Tremblant

Le chemin des Voyageurs (du chemin de la Forêt jusqu'au chemin du Curé-Deslauriers) sera fermé de 8 h 30 à 9 h 30 et le chemin du Curé-Deslauriers jusqu'au chemin des Voyageurs sera fermé de 8 h 45 à 9 h.

Rue Labelle et montée Ryan

De 8 h 45 à midi, la circulation se fera en direction nord seulement sur la rue Labelle (de la rue de Saint-Jovite jusqu'à la montée Ryan) et sur la montée Ryan (du carrefour giratoire de la rue Labelle au Centre de villégiature Tremblant). La montée Ryan à partir du carrefour giratoire du Centre de villégiature Tremblant en direction sud sera fermée et la circulation sera déviée vers le chemin du Village.

Centre-ville

La rue de Saint-Jovite sera fermée entre les rues Léonard et Mercure de 5 h à 13 h 30. Cependant, de la rue de la Forge, il sera possible de traverser avec son véhicule pour accéder au stationnement de la pharmacie Jean Coutu. Afin de faciliter la circulation au centre-ville, de 6 h à 14 h, la rue Lauzon sera à sens unique de la rue Léonard à la rue Mercure et la rue Suppère sera à sens unique de la rue Mercure à la rue Léonard. La rue Latreille qui mène aux Factoreries Tremblant sera fermée entre 9 h 15 et 9 h 30.

Tous les services : restaurants, magasins et épiceries demeureront accessibles.

Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT)

Sur la rue Labelle, les autobus circuleront uniquement en direction nord, soit du centre-ville vers la montée Ryan où les arrêts seront desservis par les lignes A et B. Les chauffeurs arrêteront vis-à-vis les arrêts en sens opposé. Le retour vers le centre-ville se fera par la montée Ryan. Pratiquement tous les arrêts demeureront en fonction à l'exception de l'arrêt n° 32 (route 117 Nord et rue Latreille), n° 33 (rue Lalonde et route 117 Nord), n° 36 (rue de Saint-Jovite et rue Mercure), n° 37 (rue de Saint-Jovite et rue de la Diable), n° 38 (route 117 Nord et rue Groulx), n° 39 (route 117 Nord et rue Vaugois), n° 45 (route 117 Sud et rue de la Montagne) et n° 46 (route 117 Sud et rue des Pionniers).

De plus, les passages de la ligne B aux arrêts n° 51(boul. du Docteur-Gervais et rue Brown), n° 52 (rue de Saint-Jovite – Face à la Banque Royale) et n° 53 (rue Labelle et rue de Saint-Jovite) ne pourront pas être effectués entre 9 h 16 et 9 h 20.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse

Pour les départs du Centre de villégiature Tremblant prévus à 8 h 29 et 9 h 18, l'arrêt sera déplacé à l'intersection des chemins des Voyageurs et Curé-Deslauriers.

Les horaires du TCMT seront perturbés pour toute la durée de l'événement, il est donc important de prévoir vos déplacements en conséquence.

Le service régulier sera rétabli dès la fin de l'événement, prévue aux alentours de 14 h. Pour obtenir plus d'information concernant le TCMT, les citoyens et citoyennes sont invités à communiquer au 819-425-8614, poste 2609.

Merci de votre compréhension et collaboration.